

OSEZ LA SOLIDARITÉ!

La semaine impertinente des associations

DOSSIER DE PRESSE



**Venez à la rencontre des *Impertinents solidaires*
du 10 au 17 mai 2019 dans le Haut-Rhin**



1) Le collectif des Associations Unies 68

- **Présentation du Collectif :**

AU68 est l'expression haut-rhinoise du Collectif national des Associations Unies. Le CAU a été fondé en 2008 à la suite de l'occupation du canal St Martin par les « Enfants de Don Quichotte ». Il réunit 34 organisations qui ont décidé d'unir leurs voix pour interpeller les pouvoirs publics face au drame persistant de centaines de milliers de personnes contraintes de vivre dans la rue ou dans des conditions indignes.

Constitué en novembre 2015, le collectif des Associations Unies du Haut Rhin (AU68) réunit 17 fédérations, fondations et associations et milite pour une politique de solidarité qui permette enfin de rendre effectif le droit au logement et à l'hébergement.

Ses objectifs sont :

- Interpeller les pouvoirs publics, les élus, les médias et les citoyens quant au respect de ces principes fondamentaux.
- Etre une plateforme d'échange et de partage des informations
- Etre force d'analyse et de propositions quant aux manières de faire avancer collectivement les politiques publiques de l'hébergement et du logement.

- **Les constats :**

Le drame des effondrements d'immeubles à Marseille a mis en avant l'urgence d'affronter une réalité qui concerne aujourd'hui **900 000 à 1 300 000 personnes**, contraintes de vivre dans des conditions d'habitat dangereuses et indignes.

Très présent dans des centres anciens de grandes agglomérations, négligé depuis trop longtemps, l'habitat indigne touche aussi le reste du territoire, en métropole comme en outre-mer, de manière parfois invisible : les zones périurbaines, les bourgs anciens, les villages et les territoires ruraux reculés.

4 associations de lutte contre le mal logement (Fondation Abbé Pierre, PROCIVIS, SOLIHA et Association nationale des compagnons bâtisseurs) réclament un plan national ambitieux. Elles dénoncent le fait que **ce phénomène massif (600 000 logements) est en grande partie le résultat d'une crise du logement qui persiste** et qui, par le manque de logements accessibles aux ménages pauvres et l'explosion des loyers dans le parc privé décent, a produit des effets désastreux :

- Celui d'alimenter un « sous-marché » locatif de très mauvaise qualité dans lequel, faute de solutions, des ménages se logent dans des conditions dangereuses pour leur santé et leur sécurité : des locaux impropres à l'habitation (caves, soupentes...), des pavillons « divisés », des micro-logements, etc., qui offrent des effets d'aubaine pour certains propriétaires peu scrupuleux. Bien souvent, les ménages n'ont ni la force, ni le réflexe, ni les contacts nécessaires pour dénoncer cette situation.
- La crise pousse aussi certains ménages à rechercher sécurité et stabilité dans l'accès à la propriété. Mais pour les moins protégés, devenir propriétaire se révèle parfois une cruelle impasse. Soit parce qu'ils achètent un logement peu cher dans une copropriété dégradée et découvrent ensuite le poids des charges et des travaux à réaliser, soit parce qu'ils font l'acquisition, en zone rurale, d'un logement « à



rénover », et voient le projet compromis par le premier imprévu. Ils se retrouvent alors endettés et piégés dans un logement inhabitable, parfois avec de jeunes enfants.

L'habitat indigne c'est aussi une manifestation de la pauvreté et de l'isolement social. C'est le cas, par exemple, de nombreuses personnes âgées en milieu rural, qui subissent depuis longtemps des conditions d'habitat difficiles et dangereuses, et n'appellent jamais à l'aide.

Les actions menées pour résorber ces différentes manifestations de l'habitat indigne - toutes plus préoccupantes les unes que les autres - **sont nettement sous-calibrées.**

Certes, le gouvernement a multiplié les annonces percutantes contre les « marchands de sommeil », phénomène révoltant et contre lequel il faut agir effectivement avec détermination. Certes, il a mis en place récemment deux plans pour contribuer à lutter contre l'habitat indigne (le plan « Initiatives Copropriétés » et le programme « Action Cœur de ville »), dont il faut saluer l'initiative. Mais ces plans ne fonctionneront qu'avec un engagement réel et large des collectivités. Or que se passe-t-il concrètement sur le terrain aujourd'hui ? Quelle est la réalité de la mobilisation des collectivités territoriales ?

À l'heure actuelle, les nombreux outils, moyens financiers et dispositifs ne sont pas suffisamment saisis et surtout coordonnés par les forces vives sur le terrain : trop de territoires n'ont pas mis en place d'opérations de lutte contre l'habitat indigne et trop de ménages restent en souffrance, dans l'attente d'une aide de la puissance publique. Les procédures coercitives (arrêtés d'insalubrité et de péril notamment) ne sont pas systématiquement engagées ou pas suivies comme il le faudrait par les agents de l'Etat ou des services d'hygiène. La justice peine encore à poursuivre et condamner de manière effective les personnes qui ne respectent pas la loi.

Par ailleurs, **l'accompagnement des occupants est déterminant**, car aucune solution ne peut aboutir sans que le locataire ou le propriétaire occupant ne soit informé, rassuré, convaincu et accompagné dans la durée. Or cet accompagnement est gravement sous-financé : 3 à 5 fois moins que nécessaire en ce qui concerne l'accompagnement sociotechnique des propriétaires occupants, et très peu financé en ce qui concerne l'accompagnement juridique des locataires, pour leur permettre de connaître et défendre leurs droits.

En somme, l'ambition et la volonté ne sont pas au rendez-vous. Cette situation ne peut durer et le drame de Marseille doit amener l'Etat et les élus de tous les territoires à ouvrir les yeux et à se saisir de l'arsenal existant. **AU68 demande aux pouvoirs publics de s'engager sans tarder dans un ambitieux d'ERADICATION de l'habitat indigne, avec une véritable volonté programmatique :**

- **En fixant des objectifs quantitatifs et qualitatifs aux territoires, assortis d'obligations de résultats.** A l'heure actuelle, les objectifs fixés à l'Agence Nationale de l'Habitat, l'un des principaux acteurs et financeurs des travaux, sont seulement de 10 000 à 15 000 logements à traiter par an, et ne sont pas atteints (78 % en 2017 sur un objectif de 14 500 logements).
- En exigeant des **engagements contractualisés des collectivités locales** (départements et Intercommunalités), à l'instar des « contrats locaux d'engagements » signés au lancement du plan national de rénovation énergétique des logements (programme « Habiter Mieux »).



Associations Unies 68

- **En développant sur l'ensemble du territoire les opérations à périmètre départemental** afin de couvrir les moindres recoins du territoire (les « programmes d'intérêt général »), dans le cadre desquelles une attention devra être apportée :
 - Sur le repérage fin des situations (des expériences ont prouvé leur efficacité),
 - Sur le travail d'accompagnement des ménages concernés, pour éviter qu'ils ne se découragent devant la complexité de leur situation,
 - Sur l'utilisation des procédures coercitives (arrêtés d'insalubrité et de péril notamment) face aux bailleurs indécents.
- **En intensifiant les opérations urbaines et foncières ciblées** sur des quartiers, des îlots ou des immeubles, dans les centres urbains où différentes formes d'habitat indigne s'additionnent et s'entrecroisent avec complexité. Ces actions d'envergure offrent un panel d'outils adaptables à chaque contexte (techniques, fonciers, financiers, etc.), capables d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux (notamment par des aides financières), ou de les y obliger, voire de faire à leur place si besoin (travaux d'office, substitutions).
- **En mobilisant des moyens financiers importants**, pour les travaux à réaliser, pour le travail des professionnels chargés de mettre en œuvre les opérations, et pour l'accompagnement des occupants victimes d'habitat indigne, qu'ils soient locataires ou propriétaires occupants.

Enfin, il nous faut agir sur tous les maillons des politiques du logement pour que l'habitat indigne ne soit plus un inacceptable refuge pour des ménages qui n'ont pas pu se loger décemment ailleurs.

La bataille contre l'habitat indigne ne pourra être gagnée que lorsque la crise du logement sera enrayerée par la mise en œuvre de toutes les mesures portées depuis des années par les associations engagées pour une autre politique du logement : production massive de logements à loyers abordables (et bien situés), encadrement des loyers en secteurs tendus, augmentation des APL, accélération de la politique du Logement d'Abord, intensification de la prévention des expulsions locatives, renforcement des moyens pour les quartiers en politique de la ville...

- **Les membres d'AU68 :**

APPONA 68

CIMADE 68

Collectif citoyen solidaire

Emmaüs Cernay

Fondation Abbé Pierre Alsace

Habitat et Humanisme Alsace Sud

Maison de la citoyenneté mondiale

UNAFO

URIOPSS Alsace

ATD quart monde

CLCV

Collectif SDF

Fédération des acteurs de la solidarité Grand-Est

Fondation de l'Armée du salut

LDH

Passerelle

Urgence Welcome



- **La solidarité comme une exigence:**

AU68 attend du gouvernement et des collectivités locales une politique ambitieuse pour rompre avec une logique qui maintient les personnes en situation de fragilité, dans des conditions d'hébergement et de logement précaires, et pour permettre à chacun de participer à la société, d'exercer pleinement sa citoyenneté.

Nous revendiquons un droit au logement pour tous qui passe par :

- un accès sans parcours du combattant à un logement abordable,
- le droit de chacun à disposer d'un logement adapté à sa situation,
- le respect du principe d'accueil inconditionnel quelle que soit l'origine,
- l'exigence d'une politique cohérente de prévention des expulsions,
- la nécessité de proposer un accompagnement adapté,
- la non-stigmatisation des personnes,
- et pour tous, l'accès aux droits et à la citoyenneté.

2) « Osez la solidarité ! » la semaine impertinente des associations :

- **Une fraternité qui dérange**

Entre les deux autres grands principes que sont la liberté et l'égalité, la fraternité est moins visible. Tout se passe comme si elle représentait, depuis les débuts de la République, un possible désordre qui vient sans cesse perturber l'ordonnement plus aisé des deux autres. Des termes de la devise républicaine, la fraternité a été le plus problématique à définir et à poser politiquement. En 1946, après une rénovation de la république après la guerre, le Conseil national de la Résistance a réaffirmé la juste place de la fraternité.

« La fraternité dérange, puisque la question du frère et de tout autre que moi comme frère en appelle à l'établissement d'une égalité réelle entre tous les êtres humains ». Car « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit », précisera l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Et celle-ci ponctue cette nouvelle architectonique possible de notre condition humaine par ces mots : ils « doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». En clair, l'esprit de fraternité est bien ce devoir impératif et préalable, condition de l'égalité de chaque être humain.¹

Elle est la condition de la reconnaissance de notre commune humanité.

Il est plus courant de la tenter à l'échelle individuelle, associative ou locale, mais le grand enjeu pour notre avenir est de lui offrir une forme politique et sociale, à l'échelon national et international.

Elle n'est souvent considérée que comme le principe du « lien social » ou du « vivre ensemble » avec le danger de la cloisonner, alors qu'elle concerne tous les domaines du travail de la société sur elle-même et du bien commun : le politique, le social, l'économique, l'écologique... Trop souvent, on se contente de la considérer comme une sorte de coexistence plus ou moins pacifique : la fraternité ne va pas de soi, elle est le fruit d'une lutte et d'une construction permanente, d'un travail pour trouver les moyens d'en poser les possibles, politiquement, juridiquement et socialement, ce « *travail infinisable de l'entre-nous de la fraternité humaine* ». ²

¹ B.Mattei, philosophe – « Envisager la fraternité » in revue Projet – 2012-5

² id



- La solidarité en danger

La solidarité se fonde sur l'idée d'interdépendance de tous les hommes dans une société : c'est l'engagement juridique de la société envers les plus faibles³. Comme le dit A.Supiot⁴, elle est le principe fondateur des protections sociales : « *A la différence de la charité ou de l'assistance, la solidarité ne divise pas le monde entre ceux qui donnent sans recevoir, et ceux qui reçoivent sans donner. Tous ceux qui sont unis par des liens de solidarité ont également vocation à donner selon leurs capacités, et à recevoir selon leurs besoins. Expression de l'égalité dignité des êtres humains, l'organisation de la solidarité est un frein à l'extension de la logique marchande à toutes les activités humaines. C'est pourquoi elle est une cible privilégiée de l'ultralibéralisme.* »

La solidarité est un frein contre l'arbitraire, un socle pour combattre les inégalités, les discriminations et toutes les formes de pauvreté et de relégation. La Solidarité est l'expression politique et civilisationnelle du principe de Fraternité.

- Pourquoi une semaine pour oser être solidaire ?

Nous constatons aujourd'hui que de nombreux discours publics justifient une remise en cause du principe républicain de fraternité. Par effet immédiat, ces discours affaiblissent le socle de la solidarité envers les plus vulnérables.

La semaine « Osez la solidarité ! » organisée pour la troisième fois sur le département, est une occasion de montrer que notre territoire et ses habitants entendent ne pas se résoudre à voir la pauvreté sans cesse progresser dans notre pays et de promouvoir une solidarité assumée, engagée, humaniste.

- Késako un « Impertinent solidaire » ?

Se proclamer « solidaire » devient, dans nos sociétés, **un acte de plus en plus subversif**. Par un étrange et inquiétant retournement des valeurs exprimer, en parole ou en acte, une pensée ou un geste altruiste uniquement motivé par la fraternité humaine ou par le bien commun, est aujourd'hui dévalorisé, suspecté voire décrié.

Les bénévoles, les acteurs engagés de la société civile, les salariés des associations, qui agissent au quotidien auprès des plus vulnérables pour un monde plus juste, sont en ce sens de plus en plus souvent considérés comme des « impertinents » par une partie de la société. Mais, nous persistons et **assumons tous notre impertinence solidaire !**

Nos actions, notre tonalité volontairement décalée, ont vocation à réveiller les consciences et à explorer des alternatives nouvelles, résolument tournées vers le progrès.

³ selon J.L.Sanchez délégué général de l'ODAS – Observatoire de l'Action sociale décentralisée

⁴ Juriste, a dirigé une enquête sur la question de la solidarité : « La solidarité, Enquête sur un principe juridique – Ed O.Jacob, 2015.

Etre un Impertinent solidaire, c'est ne pas se résigner à la fatalité d'un monde qui intégrerait la précarité, la pauvreté, la souffrance et la peur comme horizon nécessaire au développement humain.

En donnant la parole aux hommes et aux femmes de bonne volonté, les impertinents solidaires entendent :

- Lutter contre les idées reçues sur la solidarité,
- Apporter d'autres clés de compréhension du monde,
- Promouvoir la dignité humaine et combattre les inégalités,
- Garantir l'accès aux droits et aux besoins élémentaires,
- Susciter une parole commune, engagée, citoyenne.



3) Le programme en détail :

VENDREDI 10 MAI	14h00 – 19h00	Rencontres de l'Interrogation Démocratique
SAMEDI 11 MAI	9h00 – 12h00	

Le Hangar – 4, rue Pierre de Coubertin – Kingersheim

« Pour une démocratie de fraternité : le courage de parler vrai et d'agir juste »



Partant des conférences qui ont abordé les thèmes globaux des transitions démocratique et écologique, deux demi-journées participatives – vendredi 10 mai de 14h à 19h et samedi 11 mai de 9h à 12h – s'intéresseront à l'approche concrète de ces transformations.

Ce moment participatif constitue le corps du projet de la deuxième édition des Rencontres de l'Interrogation Démocratique puisqu'il vous invite à venir interroger la démocratie grâce à trois verbes d'actions : partager, explorer, s'enrichir.

Interroger la démocratie, quelle idée saugrenue ! Nous avons un régime libéral, nous avons des institutions, nous avons des élections, nous avons tout ce qu'il faut. Sauf que jamais le discrédit, la défiance, n'ont été aussi forts en direction des politiques et plus généralement des représentants. Dans le même temps, partout dans le monde se lèvent des gouvernements autoritaires illibéraux.

A notre humble échelle, nous vous proposons d'interroger trois choses :

- le rapport au pouvoir
- la rénovation des pratiques démocratiques
- les valeurs.



Vendredi 10 mai à 14h, conférence de Thanh Nghiem

Co-fondatrice des « Crapauds fous » qui préconisent la transformation en partant des idées novatrices de personnes agissant à contre-courant au sein de notre société. Le nom « crapaud fou » est inspiré de la nature car la survie de l'espèce passe par un changement de comportement.

À 19h30, soirée conviviale aux Sheds

Nous vous convions à venir vous détendre lors d'une soirée conviviale aux Sheds sur un air de musique et à déguster des mets concoctés à partir de produits bio et locaux (sur réservation – rid-kingersheim.fr)

Samedi 11 mai 9h00 -12h00



DU LUNDI 13 AU MARDI 21 MAI	Horaires d'ouverture du Restaurant	EXPOSITION
------------------------------------	------------------------------------	-------------------

**Restaurant solidaire « La Table de la Fonderie »
54, rue de Soultz – Mulhouse Bourtzwiller**

« A CONTRE-EMPLOI »

Photographie , MEHRAK sociologue

Organisée par le Collectif Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) dans les locaux de la Table de la Fonderie (groupe.sud-alsace@snc.asso.fr)

Entrée libre

L'exposition "A contre-emploi" a été élaborée par l'artiste photographe MEHRAK et la journaliste historienne Hélène FROUARD. A travers 20 portraits et parcours singuliers, de l'éducatrice au directeur en passant par l'électricien, l'exposition transmet les ressentis, les déceptions et les espoirs des personnes au chômage, soulignant que le chômage ne se résume pas à une courbe mais que, derrière les chiffres, se profilent des vies humaines traversées par l'épreuve de la privation d'emploi et exprimant leur volonté de rebondir, de s'en sortir et de se réaliser à travers un emploi à leur mesure.

Cette exposition vise à sensibiliser les visiteurs sur les réalités actuelles du chômage et ses conséquences sur les chercheurs d'emploi. Pour contribuer efficacement à ce changement de regard, des bénévoles accompagnateurs SNC seront présents sur le site du restaurant chaque midi de 11h30 à 14h30.

Le vernissage de l'exposition aura lieu lundi 13 mai à 17h30.

MERCREDI 15 MAI	18h00 – 21h00	SOIREE DEBAT
------------------------	---------------	---------------------

**Restaurant solidaire « La Table de la Fonderie »
54, rue de Soultz – Mulhouse Bourtzwiller**

« REVENU DE BASE ET TERRITOIRE ZERO CHÔMEURS, EXPERIMENTONS ! »



Participation de deux spécialistes du Mouvement Français pour le Revenu de Base



En nous appuyant sur des expérimentations concrètes réalisées ici et ailleurs, la conférence débat a pour objet de démontrer que la mise en place d'un revenu de base inconditionnel et universel, et la construction de territoires avec zéro chômeur sont non seulement des objectifs nécessaires mais possibles.

« Le revenu de base est un droit inaliénable, inconditionnel cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement. »

Définition du revenu de base – source MNRB

Entrée libre



DU MERCREDI 15 AU VENDREDI 17 MAI

10h00 – 19h00

PREVENTION DE L'HABITAT INDIGNE

Bus itinérant sur les quartiers Briand et Fonderie à Mulhouse

« Visite du bus Abbé ROAD »

15/16 mai : 59-61 rue Aristide Briand

17 mai : Parvis de la Fonderie



Depuis 2008, la Fondation Abbé Pierre sillonne la France à la rencontre des habitants, pour les informer et les soutenir, au plus près du terrain, dans leur lutte contre l'habitat indigne.

Initialement équipée d'un container proposant une exposition interactive autour du mal logement, la Fondation Abbé Pierre, forte de son expérience, lance en 2014 une opération entièrement conçue pour informer et dénoncer les conditions de vie des mal-logés à travers la reconstitution d'un logement indigne : **la tournée Abbé Road.**

En associant les codes actuels de l'art urbain (avec la reprise d'un portrait de l'abbé Pierre réalisé par l'artiste JonOne, fidèle soutien de la Fondation) à ceux de la musique (avec un véhicule dans l'esprit de ceux utilisés par les artistes lors de leurs tournées), l'équipe sillonne désormais chaque été la France et ses festivals, à bord d'un bus aménagé autour de la prévention de l'habitat indigne. Le public des jeunes est en effet particulièrement concerné par ce phénomène.

Le phénomène du logement indigne est souvent caché, ou mal appréhendé, par ignorance et crainte. Il existe pourtant des solutions pour améliorer les logements. Le bus Abbé Road permet une sensibilisation qui permet de prendre conscience des réalités du logement indigne. Il servira de support pour la présentation des politiques d'amélioration de l'habitat : la Fondation Abbé Pierre et les collectivités locales affirment ainsi leur volonté d'être plus proches des habitants.

Information grâce à la présence de bénévoles d'AU68, et de représentants de la ville de Mulhouse, du Département 68, de l'Agence Régionale de Santé et de l'ADIL68



LE LOGEMENT INDIGNE OU INSALUBRE

SURFACE ET VOLUME INSUFFISANTS

Le logement doit disposer au moins d'une pièce principale ayant soit une surface habitable au moins égale à 9m² et une hauteur sous plafond au moins égale à 2,20 mètres, soit un volume habitable au moins égal à 20m³.

ÉCLAIREMENT INSUFFISANT

Les pièces principales, doivent bénéficier d'un éclairage naturel suffisant et d'un ouvrant donnant à l'air libre ou sur un volume vitré donnant à l'air libre.

DÉFAUT DE VENTILATION

Les dispositifs d'ouverture et de ventilation des logements doivent permettre un renouvellement de l'air adapté aux besoins d'une occupation normale du logement et au fonctionnement des équipements.

PEINTURES AU PLOMB DÉGRADÉES

La nature et l'état de conservation et d'entretien des matériaux de construction, des canalisations et des revêtements du logement ne doivent pas présenter de risques manifestes pour la santé et la sécurité physique des locataires.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE DANGEREUSE

Les réseaux et branchements d'électricité et de gaz et les équipements de chauffage et de production d'eau chaude doivent être conformes aux normes de sécurité définies par les lois et règlements et doivent être en bon état d'usage et de fonctionnement.

SANITAIRES INACCESSIBLES

Une installation sanitaire intérieure au logement comprenant un WC., séparé de la cuisine et de la pièce où sont pris les repas, [et un équipement pour la toilette corporelle, comportant une baignoire ou une douche, aménagé de manière à garantir l'intimité personnelle, alimenté en eau chaude et froide et muni d'une évacuation des eaux usées]. L'installation sanitaire d'un logement d'une seule pièce peut être limitée à un WC. extérieur au logement à condition que ce WC soit situé dans le même bâtiment et facilement accessible.

INFILTRATIONS D'EAU

Le logement doit assurer le clos et le couvert. (...) Les menuiseries extérieures et la couverture avec ses raccords et accessoires doivent assurer la protection contre les infiltrations d'eau dans l'habitation.

ABSENCE DE CHAUFFAGE

Le logement doit comporter les éléments d'équipement et de confort suivants : une installation permettant un chauffage normal, munie des dispositifs d'alimentation en énergie et d'évacuation des produits de combustion et adaptée aux caractéristiques du logement (...).

ABSENCE D'ALIMENTATION EN EAU

Une installation d'alimentation en eau potable assurant à l'intérieur du logement la distribution avec une pression et un débit suffisants pour l'utilisation normale de ses locataires.



Entrée libre

JEUD 16 MAI

14h00 – 17h00

Rencontre et Ciné-débat à l'AFSCO

AFSCO, 27 rue Henri Matisse, Mulhouse

Après-midi Ciné-débat et rencontre avec les jeunes

Projection du film « **COMME TOUT LE MONDE** »

Julien Billion, Philippe Dinh, Patrick Muller (2018) - Durée 61 mn



L'histoire : 20 000 jeunes sont sans domicile en France ce qui correspond environ à 35% de la population sans domicile d'après l'INSEE. Pourtant, ces jeunes demeurent invisibles dans la sphère médiatique, politique et intellectuelle. Faute de relais dans la société civile, leurs témoignages ne sont pas écoutés, ni entendus. Durant trois ans, les 3 réalisateurs de ce documentaire ont accompagné Kenny, Loubna et Mickael sur leurs lieux de vie, de survie, d'errance, en journée, en soirée, durant la nuit. Ils ont cherché à être à leur écoute, sans jugement, à hauteur d'homme. Avec le temps, la confiance s'installant, les jeunes ont confié les aspects plus intimes de leur vie. Le déroulement de ce documentaire suit donc un fil chronologique en même temps qu'il approfondit le propos de ces jeunes.

Suite de la projection **enrichie de témoignages des JEUNES PRIVÉS D'EMPLOI de la JOC** (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), un débat avec la salle, animé par l'association TempoS, sera proposé.

L'après-midi se clôturera par d'un moment convivial avec les jeunes autour d'un buffet préparé par la JOC.

TempoS



VENDREDI 17 MAI

9h00- 16h30

Rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre

CAMPUS La FONDERIE, 16, rue de la Fonderie à Mulhouse

Présentation du Rapport annuel 2019 de la Fondation Abbé Pierre

« Aux portes de la rue... Les sortants d'Institutions »

« Un logement digne et décent pour tous »

Avec la participation de Christophe ROBERT, Délégué Général de la Fondation



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 8 heures 45 > **Accueil**
- 9 heures > **Ouverture** par **Micheline BEHRA**, bénévole Fondation Abbé Pierre Haut Rhin.
- 9 heures 30 > **1ère partie : AUX PORTES DE LA RUE**
Quand l'Etat abandonne les personnes sortant d'institutions
- Constats locaux : **Odile FOURNIER**
 - Les solutions : représentants de l'Aide sociale à l'Enfance, de la Justice et de la Psychiatrie
 - Éclairage national : **Véronique Etienne, directrice de l'Agence Grand Est de la FAP**
 - Échanges avec la salle
- 12 heures 15 > **Repas sur place sur inscription**

14 heures > **2ème partie : UN LOGEMENT DIGNE ET DECENT POUR TOUS**

- **Éclairage sur l'analyse des politiques nationales du logement**
Par **Christophe ROBERT**, délégué général de la Fondation Abbé Pierre
- Echanges avec la salle
- **Table ronde : « Ce sera quoi, le logement d'abord pour tous ? »**

o Un logement digne et décent vraiment pour tous : pour les gens du voyage et les personnes migrantes, à quelles conditions ? **Marie-Reine HAUG**, Présidente de l'association APPONA et **Anne-Marie WEIBEL**, bénévole à la CIMADE du Haut Rhin.

o Logement d'abord et logement inclusif : les 3 clés de la réussite **Alain COUCHOT**, adjoint au maire de la ville de Mulhouse et **François GILLET**, directeur général adjoint des associations SINCLAIR,

16 heures 15 > **Conclusion de la journée par Christophe ROBERT,**

Inscription et réservation obligatoire du déjeuner (10€) : odilefournier68@gmail.com

LA SEMAINE IMPERTINENTE DES ASSOCIATIONS

du 10 au 17 mai 2019

CONTACTS PRESSE

- FOURNIER Odile– Fondation Abbé Pierre - odilefournier68@gmail.com
- KHOLER Raymond– Fédération des Acteurs de la Solidarité - kohler@fasgrandest.fr
- CASANOVA Noëlle– Ligue des Droits de l'Homme - noelle.casanova@gmail.com
- RICHARD Loïc – Union National du Logement Accompagné – l.richard@aleos.asso.fr

